

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 22 février 2008
(convocation du 11 février 2008)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Deux Février Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPÉ Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRACQ Mireille, Mme BURGUIERE Karine, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. DELAUX Stéphan, Mme DENON-BIROT Marie-Nelly, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NABET Brigitte, M. NEUVILLE Michel, Mme NOËL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. MARTIN Hugues (à cpter de 11 h 10)
M. FLORIAN Nicolas à M. DUPRAT Christophe
M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle (jusqu'à 9 h 50)
M. BELIN Bernard à M. ANZIANI Alain (jusqu'à 9 h 50)
M. BANNEL Jean-Didier à M. CASTEX Régis
M. BELLOC Alain à M. CASTEL Lucien
M. BENOIT J. Jacques à M MOULINIER Maxime (jusqu'à 10 h 00)
Mme. BRUNET Françoise à M. BANAYAN Alexis
M. CARTI Michel à M. HOUDEBERT Henri
Mme. CAZALET Anne-Marie à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia

M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MANSENCAL Alain à M. JUNCA Bernard
M. MILLET Thierry à M. NEUVILLE Michel
M. PETIT Alain à Mme. DARCHE Michelle
M. POIGNONEC Michel à M. SOUBIRAN Claude
M. PONS Henri à M. SIMON Patrick
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine
M. TAVART Jean-Michel à M. BAUDRY Claude
Mme. VIGNE Elisabeth à M. MERCHERZ Jean

EXCUSE :

M. CANIVENC

LA SÉANCE EST OUVERTE

Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire d'Aquitaine - Programme d'actions et budget prévisionnel 2008 - Subvention de la Communauté Urbaine - Convention - Décision - Autorisation

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

En 2007, la Communauté Urbaine a engagé des actions nouvelles visant à promouvoir sur son territoire le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), à concourir au développement de ses filières d'activités et d'emplois.

Dans le cadre d'un partenariat initié en 2007, notre établissement s'est appuyé sur la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire d'Aquitaine (CRESS Aquitaine) qui est l'organisme de référence assurant l'interface entre les pouvoirs publics (Etat , Région, départements, communes, structures intercommunales et pays) et les acteurs de l'ESS.

I – La CRESS Aquitaine : Présentation générale

Depuis 2001, la CRESS Aquitaine s'est structurée en créant les conditions nécessaires pour accueillir en son sein les principaux réseaux de l'ESS de la région.

Sous forme associative et regroupant plus de 50 organisations adhérentes (organisées en 4 collèges : coopératives, mutuelles, organisations associatives adhérentes à la Confédération Permanente des Coordinations Associatives et autres unions ou associations), la CRESS réalise et accompagne des actions décidées d'un commun accord entre ses membres en vue de défendre et de développer la coopération, le mutualisme et le mouvement associatif dans le respect de la Charte de l'Economie Sociale.

La CRESS Aquitaine travaille à la lisibilité de l'Economie Sociale et Solidaire en produisant des statistiques sur les entreprises et l'emploi de l'ESS en région, « les Chiffres Clés de l'Economie Sociale et Solidaire en Aquitaine », un hors série pratique d'Alternatives Economiques sur « l'Economie Sociale et Solidaire en Aquitaine » (soutenu par la CUB), et en contribuant aux notes de conjoncture publiées par le Conseil Economique et Social Régional.

La CRESS Aquitaine possède aujourd'hui une expertise et des compétences techniques reconnues par les pouvoirs publics :

- A travers sa fonction de centre de ressources et d'observatoire régional, elle dispose de l'information statistique (quantitative et qualitative) permettant d'apporter une connaissance précise et actualisée du secteur de l'ESS.
- En tant que fédérateur de réseaux, elle rassemble les acteurs, les conforte dans un sentiment d'appartenance ; elle travaille à promouvoir les valeurs et les institutions de l'ESS dans le public, à informer, à accueillir, à orienter, et à affirmer la dynamique du secteur.
- De par sa mission de gestionnaire de dispositifs (dispositif européen d'appui aux microprojets associatifs du FSE ; Centre Régional de Ressources et d'Appui (structure d'animation du Dispositif Local d'Accompagnement sur l'Aquitaine), la CRESS a également démontré sa capacité à gérer des enveloppes budgétaires importantes, à accompagner les porteurs de projets et à favoriser la création d'activités et d'emplois.
- Enfin, à travers ses missions dites sectorielles (culture, aide à domicile), la CRESS accompagne les secteurs de l'ESS dans leur structuration en filières, et les soutient dans leur mutation.

II – Bilan 2007 et programme d'actions 2008

En 2007, le partenariat avec la CRESS Aquitaine a été orienté autour de 3 grands objectifs : promouvoir l'ESS ; identifier les enjeux de développement de l'ESS pour notre agglomération ; accompagner la création et la pérennisation des entreprises de l'ESS.

Les principales actions ont débouché sur :

- **L'organisation des premières Rencontres de l'ESS, à la CUB le 5 avril 2007** : une journée de sensibilisation à l'attention des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire, des élus et agents de la CUB. Cet événement a rassemblé près de 200 personnes, plus de 50 associations et entreprises.
- La **publication de statistiques** qui ont été présentées le 5 avril 2007 afin de démontrer le poids de l'ESS dans la CUB : 2185 établissements, 55 623 postes (soit 11% des postes de l'économie globale de l'agglomération).
- Une **plaquette de communication** a été réalisée : sa publication a eu lieu le 20 novembre 2007. La diffusion auprès de tous les partenaires est en cours.
- Un **travail d'état des lieux et de diagnostic qualitatif** a été réalisé et sera présenté une première fois le 14 janvier 2008. Ce travail a vocation à venir étayer les données statistiques, via des questionnaires destinés aux entreprises de l'ESS de la CUB. L'objectif est d'avoir une vision des attentes et besoins des entreprises sur le territoire de l'agglomération.
- La **promotion de l'entrepreneuriat dans l'ESS** et information des porteurs de projets : organisation de l'atelier « entreprendre autrement » lors de la manifestation du 5 avril 2007 ; participation au stand de la CUB lors de salon de l'entreprise les 30 et 31 mai 2007 ; proposition d'une arborescence pour un portail Internet dédié à la création et au développement d'activités, dans l'ESS ou soutenus par les acteurs de l'ESS.

En 2008, la CRESS Aquitaine propose de poursuivre le partenariat avec notre établissement, selon les 3 axes qui ont été définis :

Axe 1 - Promouvoir l'Economie Sociale et Solidaire à l'échelle de la CUB

- Connaissance, valorisation du poids économique de l'ESS :

La CRESS Aquitaine développe son observatoire de l'Economie Sociale et Solidaire et a travaillé au niveau national sur l'harmonisation des données afin de réaliser des comparaisons inter-régionales pertinentes, voire au niveau des agglomérations.

Le travail de mise à jour des statistiques semble pertinent pour réaliser un suivi de l'évolution du secteur sur la CUB, il pourra faire l'objet d'une publication.

- Animation d'un réseau d'agglomération des acteurs de l'ESS :

Après l'amorce réalisée en avril 2007, il semble intéressant de poursuivre la dynamique. La CRESS Aquitaine pourra contribuer à l'organisation d'une manifestation en 2008 pour valoriser les initiatives de l'Economie Sociale et Solidaire. Les objectifs seront :

- de repérer un ou plusieurs thèmes pris en charge par les entreprises de l'ESS et en lien avec les compétences de la CUB,
- de mettre l'accent, communiquer sur les réalisations et innovations des entreprises de l'ESS de l'agglomération,
- de poursuivre le travail de construction d'un réseau d'agglomération.

Au cours de cette manifestation, le diagnostic réalisé sur 2007 pourra être présenté, ainsi que le portail Internet réalisé au profit de porteurs de projets.

La communication et l'animation du réseau se doivent d'être proches des acteurs. Des manifestations de terrain à la rencontre des acteurs pourraient être organisées sous forme d'ateliers de l'ESS : rencontres thématiques (ex : agriculture biologique, logement, déplacement, environnement...) avec acteurs, élus, techniciens, organisées à fréquence régulière dans les communes.

L'objet est de donner un sens au développement économique au service des citoyens qui habitent la CUB : soutenir le développement durable dans tous les secteurs.

Axe 2 - Favoriser l'innovation en identifiant les enjeux de développement de la CUB par les entreprises de l'ESS

En prolongement de ces actions de communication – promotion et du diagnostic réalisé sur l'année 2007, la CRESS Aquitaine apportera son expertise afin d'impulser la mise en oeuvre d'un programme expérimental dans le champ des compétences communautaires.

- Soutien aux emplois et aux filières émergentes de l'ESS :

Suite au diagnostic qualitatif réalisé en 2007, il sera intéressant de travailler sur sa valorisation en exploitant les besoins et les attentes des entreprises de l'ESS.

L'objectif sera d'accompagner la CUB dans un programme d'initiatives et d'actions repérées, qui seront soutenues par les entreprises de l'ESS.

Axe 3 – Accompagner la création et la pérennisation des entreprises de l'ESS

Enfin, de par son statut de tête de réseaux régionale, la CRESS Aquitaine joue un rôle de dynamisation des entreprises de l'ESS. Au niveau de l'agglomération, l'action de la CRESS Aquitaine pourra plus spécifiquement s'axer, en 2008, autour de l'action suivante :

- Promotion de l'entrepreneuriat dans l'ESS et information des porteurs de projets :

La CRESS Aquitaine possède les ressources et l'expertise nécessaires pour contribuer à la structuration des filières de l'ESS et au suivi des évolutions observées (nombre d'emplois et d'entreprises créées).

- La CRESS répond actuellement à l'appel d'offre pour gérer la mesure 423 du Fond Social Européen. Dans ce cadre, elle pourra soutenir tout type d'innovation relevant du champ de compétences de la CUB sur le territoire de l'agglomération. En effet, la CRESS se chargera d'accompagner, de suivre le porteur de projet dans la réalisation de son projet et le soutiendra dans sa pérennisation.

- Par ailleurs, la CRESS travaillera en étroite collaboration avec la CUB sur la réalisation sur portail Internet dédié à la création et au développement d'entreprises, de l'ESS et/ou soutenus par des entreprises de l'ESS. Elle réalisera par ailleurs la maintenance et le suivi si nécessaire.

- Un travail de promotion sera réalisé auprès des partenaires recevant des porteurs de projets : Chambres consulaires, ANPE, missions locales, PLIE, Maisons de l'emploi, centres sociaux, CIJA...

III – Budget prévisionnel 2008

La CRESS Aquitaine a un périmètre d'intervention régional. Son budget général pour l'année 2008, y compris les actions à mener sur le territoire communautaire, s'élève à 584 586,00 € et reçoit un ensemble de financements publics selon la répartition exposée ci-après :

- Dépenses prévisionnelles par actions :

Dépenses prévisionnelles T.T.C.	Montant	Recettes prévisionnelles T.T.C.	Montant
Promotion de l'ESS	39 263,79 €		
Développement et animation d'un réseau (au niveau régional et agglomération bordelaise)	31 263,79 €	Conseil Régional d'Aquitaine	100 000,00 €
Reconnaissance de la fonction employeur de l'ESS	8 000,00 €	Etat (Convention Pluriannuelle d'Objectifs)	40 000,00 €
Appui à la création et à la pérennisation des entreprises de l'ESS	236 552,43 €		
Appui à l'émergence de projets	30 000,00 €	Etat (Appel à projet DIIESES)	65 000,00 €
Soutien à la mesure 423	199 302,48 €	Communauté Urbaine	25 000,00 €
Information pour les porteurs de projets	7 249,95 €		
Développement de l'emploi et des filières de l'ESS	180 650,88 €		
Développement de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences	15 000,00 €	Conseil Général (I.R.A-Relier)	40 000,00 €
		DRTEFP (G.P.E.C - Plan senior)	15 000,00 €

Soutien aux emplois et aux filières émergentes de l'ESS sur la CUB	1 486,26 €		
Dialogue Social - Commission Paritaire Locale dans l'aide à domicile	10 000,00 €	DRTEFP (Mesure FSE 10B et Mesure 423)	194 302,48 €
Accompagnement à la structuration du secteur culturel : RELIER – IRA (CG33)	40 000,00 €	DRTEFP (C2RA)	45 000,00 €
Programmes expérimentaux : Services à la Personne - Logement	114 164,62 €	Caisse des Dépôts	40 000,00 €
Gestion de dispositifs	85 000,00 €	Autres (CNASEA CAE, Cotisations adhérents, Loyers URSCOP)	
Centre Régional de Ressources et d'Animation des Dispositifs Locaux d'Accompagnement	85 000,00 €		20 283,62 €
Observatoire de l'ESS	43 119,00 €		
Animation, actualisation	38 119,00 €		
Création d'un centre de ressources	5 000,00 €		
Total charges	584 586,10 €	Total recettes	584 586,10 €

Dans ces conditions, et si tel est votre avis, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- **DECIDER** l'attribution à la CRESS Aquitaine, pour la réalisation des actions proposées, d'une subvention d'un montant de 25 000 € au titre de l'exercice 2008,

- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention 2008, ci-annexée, destinée notamment à régler les modalités de versement de la subvention communautaire,

- **IMPUTER** la dépense correspondante au chapitre 65, article 6574, fonction 900 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 février 2008,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
14 MARS 2008

PUBLIÉ LE : 14 MARS 2008

M. JEAN-CHARLES BRON

